

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 novembre 2020

AMÉLIORANT LE SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 3598)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 464

présenté par

Mme Le Meur, Mme Bureau-Bonnard, M. Pellois, Mme Zannier, M. Ardouin, M. Kerlogot,
M. Claireaux, Mme Gipson et Mme Brulebois

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 2 QUINQUIES, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.